

# Vœux de la Formation Professionnelle

*Par Daniel ROBIN, 2<sup>ème</sup> Vice Président de la Région Martinique  
Président de la Commission Education, Formation Professionnelle  
Président de l'AGEFMA*

J'ai tenu, en ce début d'année, à créer un espace nouveau, pour que le monde de la formation professionnelle reçoive la considération et la marque d'attention qui lui sont dues, au moment où se formulent les vœux de bonne et heureuse année.

Veillez trouver l'expression de notre gratitude pour la contribution essentielle que vous apportez à nos publics dans leur démarche d'acquisition de savoirs et de compétences.

Depuis le début de cette mandature, nous avons initié une démarche de fond faite de :

- concertations pour engager une réflexion prospective consacrée dans une vision partagée des besoins de la Martinique sur les secteurs clés que sont : le BTP, le tourisme, l'artisanat, l'environnement, la mer ou encore l'agriculture.
- contractualisations et de programmations à travers le CPRDFP (Contrat de Plan Régional de Développement des Formations Professionnelles) ou encore le SPFCL (Schéma Prévisionnel des Formations en Collèges et Lycées).

Les 1ères assises régionales de la formation, tenues à la fin de l'année 2013, ont ponctué ce cycle de refondation et nous projettent dans un temps nouveau, celui de la réforme.

Le contexte économique et social nous assigne une responsabilité majeure, celle de préparer et d'accompagner, grâce à la formation professionnelle des martiniquais, les mutations, le changement de modèle économique, impulsés par la collectivité régionale.

Alors que beaucoup s'appliquent à décliner à loisir les conséquences de la crise, nous avons choisi de façon volontariste de créer les conditions de la reprise en soutenant résolument l'activité, en accompagnant les entreprises.

Dans le même temps, la formation professionnelle est devenue, non pas un des guichets de la collectivité régionale, mais une dimension où le projet professionnel et comportemental sont au centre de nos préoccupations.

Certes, les affres de la crise touchent encore durement les plus faibles et les plus démunis, mais il est possible d'identifier aujourd'hui quelques signaux, notamment concernant la création d'emploi, qui autorisent à ne plus laisser de prise au pessimisme savamment entretenu par certains.

C'est pour cela que notre mission est essentielle, elle se caractérise par un double mouvement :

- rapprocher la demande d'emploi de l'offre des entreprises privées.
- investir par la puissance publique dans les contrats aidés et des formules innovantes d'insertion qui permettent de rapprocher les profils les plus éloignés de l'emploi, d'offres mieux adaptées à leurs réalités.

Pour atteindre ces objectifs, Il nous faut, comme nous y a vivement incité le Président de Région lors de ses vœux, faire preuve d'audace et de créativité dans tous les domaines, et assurément celui de la formation professionnelle.

Nous avons donc à construire une démarche nouvelle, impactant tant le cadre législatif que l'offre portée par l'appareil martiniquais de formation.

Le volet formation de l'acte III de la décentralisation est rentré, comme nous l'annoncions lors des assises, dans une phase opérationnelle.

Il a été approuvé ce jour en conseil des ministres, sera examiné en commission des affaires sociales de l'assemblée nationale la semaine prochaine. La programmation des débats parlementaires laisse augurer une approbation définitive avant la fin du mois de février.

Nous avons saisi cette opportunité pour engager avec le gouvernement une négociation sur notre démarche d'habilitation formation.

En effet, après l'énergie et le transport, la formation s'insère dans l'arsenal revendiqué par notre collectivité pour mieux assurer la mise en œuvre de ce projet.

Nous allons dans les jours avenir déposé, par l'entremise de notre Député et Président de Région un amendement visant à habilitier le Conseil régional de la Martinique à faire usage des dispositions du 3<sup>ème</sup> alinéa de l'article 73 de la Constitution en matière d'orientation, de formation professionnelle et d'emploi par la création d'un établissement public dédié à cet effet.

Le Conseil régional de Martinique souhaite donc pouvoir assurer :

- **L'adaptation des politiques** pour ajuster, sur la base de l'identification des caractéristiques de groupes-cibles, **les politiques aux conditions du marché du travail et aux composantes du contexte local**, concevoir des programmes particuliers ou, adapter la mise en œuvre de programmes existants en modifiant leurs conditions, leurs modalités, et déployer des stratégies de développement territorialisées
- **L'articulation des politiques** afin de pouvoir combiner plusieurs outils dans la constitution d'un parcours menant nécessairement à l'insertion ou l'emploi.
- **La coordination des politiques et dispositifs** dans le cadre d'une **articulation** entre le service public de formation tout au long de la vie, le service public régional de l'orientation tout au long de la vie et le service public de l'emploi.

Cette dimension nouvelle nous autorisera à mieux coordonner localement les acteurs de l'AIO, de la Formation et de l'Emploi.

C'est pour cela que vous avez été et serez étroitement associés, acteurs et partenaires de la Formation professionnelle, à cette dynamique.

Elle a commencé avec la signature de cette charte qualité, les actions de professionnalisation des formateurs.

Elle se poursuivra par une adaptation de l'offre de formation qui devra s'appuyer sur des logiques : territoriales, sectorielles, individualisées où le maître mot sera l'Insertion professionnelle.

Nous vous inviterons à nouveau dès le mois de février pour la restitution de nos travaux des assises et l'élaboration de cette feuille de route collective qui autorisera la Martinique à se doter de merveilleux projets et d'une ambition à même de nous autoriser à relever tous les défis, à rêver et mettre en œuvre ce qu'il y a de meilleur.

Je vous souhaite une belle année riche de toutes ces promesses et à chacun d'entre vous une année où se mêlent sourires rayonnement et harmonie.

**Bonne année 2014.**